

# better WORK

## NEWSLETTER

N° 1/2015 22 janvier 2015

### START

1

Mot du Président

### ZOOM

2

2<sup>ème</sup> enquête nationale du  
« Quality of work Index »



Jean-Claude REDING,  
Président de la CSL

*Chères lectrices, chers lecteurs,*

*Ce nouveau numéro est plus particulièrement consacré à la présentation des résultats de la 2<sup>e</sup> enquête nationale du « Quality of work Index », instrument élaboré par la CSL et l'Université du Luxembourg. Cette étude centrée sur la perception des salariés au regard de leur situation de travail vise à cerner au plus près le travail tel qu'il est perçu par le travailleur et ceci dans les différents secteurs de l'économie, avec une analyse plus précise en fonction des classes d'âge, du genre, du lieu de résidence (frontaliers ou résidents), du fait d'avoir ou non des enfants au foyer, etc.*

*Les investigations Quality of work ont débuté en 2013. Un institut de sondage réalise annuellement une enquête à partir d'un échantillon représentatif de plus de 1.500 personnes faisant partie de la population active au Grand-Duché parmi laquelle figurent des résidents et frontaliers français, belges et allemands. Les personnes choisies selon un procédé aléatoire ont été contactées par téléphone pour répondre à une centaine de questions sur les conditions de travail et le bien-être liés à l'activité professionnelle.*

*Les questions posées renvoient à une description complète du travail, de son organisation et de ses conditions selon différents angles : marges de manœuvres, coopération, rythme de travail, efforts physiques, risques encourus... Pour toutes les questions ayant trait aux facteurs de pénibilité physique ou aux facteurs de risque psychosociaux, c'est l'appréciation de la personne qui est recueillie.*

*Cette enquête renouvelée chaque année permettra ainsi de réaliser un suivi dans le temps sur le climat du travail et ses évolutions possibles. C'est un instrument de mesure unique au Luxembourg dans le sens où il prend en compte des données subjectives.*

*En effet, l'évolution du niveau de la qualité subjective du travail est un indice de progrès et peut servir à l'évaluation du succès des politiques du gouvernement (mises en place ou prévues dans un avenir proche) par rapport à leur impact sur le climat social et le bien-être subjectif.*

*C'est en ce sens que le projet « Quality of work Index » pourra contribuer à améliorer la qualité de vie au travail au Luxembourg.*

*Pour terminer et à l'occasion du premier numéro de « Better Work » en 2015, nous aimerions vous souhaiter au nom de la CSL une bonne et heureuse nouvelle année, ainsi qu'à tous vos proches !*

# ZOOM

## 2<sup>ème</sup> enquête nationale du « Quality of work Index »

Le projet « **Quality of work Index** » a été lancé en 2013 par la Chambre des salariés du Luxembourg (CSL) en collaboration avec l'unité de recherche INSIDE de l'Université du Luxembourg.



La qualité de travail est définie comme un indice du caractère et de la situation de travail. Les aspects en relation avec le bien-être au travail constituent notamment des composantes importantes de la qualité du travail.

Au total 56 items (questions) constituent cet instrument utile et valide construit en collaboration avec l'Université du Luxembourg. Contrairement aux indicateurs traditionnels du développement économique cet outil saisit l'aspect subjectif (généralement reconnu comme bon prédicteur d'évolutions économiques réelles) et élargit les connaissances sur les évolutions économiques et leurs suites pour la société.

Le premier recueil de données a été effectué en 2013 et l'enquête est répétée annuellement sur un échantillon représentatif de la population des travailleurs au Luxembourg afin de suivre les changements sur le temps.

Le « Quality of work Index » est un outil pour mesurer les évolutions économiques et sociales du point de vue des travailleurs. Il analyse leur perception de la situation sur les dimensions :

1. conditions de travail,
2. intensité et complexité du travail,
3. revenu et formation,
4. charge physique et flexibilité,
5. burnout et conduites addictives,
6. sécurité d'emploi.

### Diminution de la qualité du travail

Par rapport à l'enquête de 2013, le constat global est celui d'une légère baisse de l'indice.



Calculs et graphique : CSL

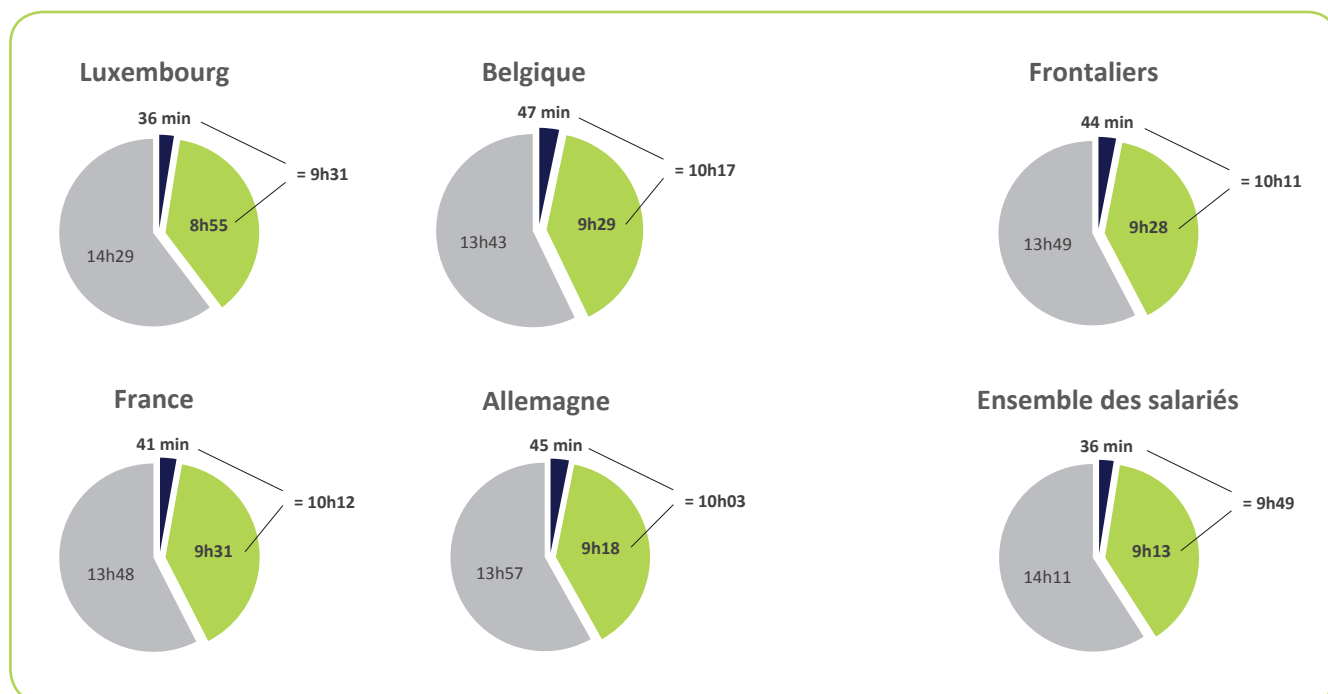
La diminution est surtout marquée au niveau de la dimension « conditions de travail ». Cette détérioration est de l'ordre de 10,9%. La satisfaction par rapport à l'intensité et la complexité du travail est, quant à elle, restée stable entre 2013 et 2014.

Sur la dimension « burnout et conduites addictives », les scores sont globalement bas. Toutefois, le score moyen sur l'ensemble des secteurs économiques voit une augmentation prononcée avec 13,7% par rapport à 2013.

## Le temps consacré au travail

79% des salariés travaillent à temps complet. Parmi les quelque 20% de travailleurs à temps partiel, près d'un quart, ont un contrat de travail d'au moins 31 heures, 30% entre 21 et 30 heures, et 39% entre 16 à 20 heures ; 7% seulement ont un contrat de travail qui prévoit moins d'heures. En moyenne, la durée effective du travail rapportée est de 39,4 heures par semaine. Avec 42,5 heures, les hommes travaillent en moyenne 8 heures de plus que les femmes (34,8 heures) ce qui s'explique par la surreprésentation de ces dernières dans les temps partiels. En effet, si seulement 6 % des hommes travaillent à temps partiel, 56% des femmes se trouvent dans ce cadre de travail.

Pour intégrer le temps du trajet aller-retour du domicile au travail dans le temps œuvré, la variable « temps contraint pour des raisons professionnelles » a été calculée pour les travailleurs à temps complet. Dès lors, les frontaliers ont un temps contraint plus élevé que celui des résidents d'environ 40 minutes par jour, résultant d'un double effet : en moyenne, ils effectuent près de 7 minutes de travail et 33 minutes de trajet en plus. Le graphique suivant présente la journée contrainte des travailleurs à temps complet selon le pays de résidence.



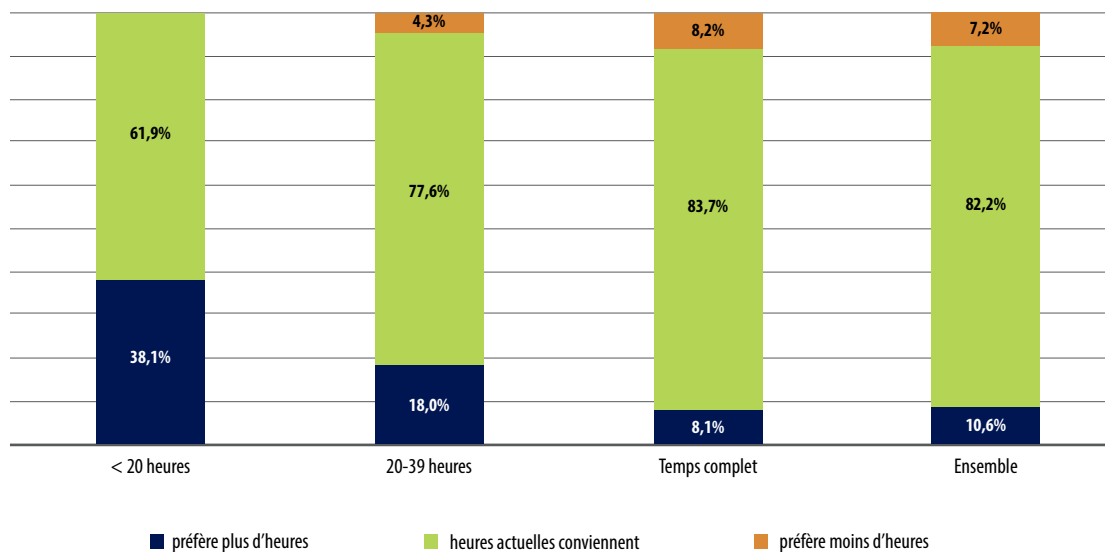
Calculs et graphique : CSL

Les différences observées proviennent donc en grande partie du temps de trajet. Ainsi, plus particulièrement pour les travailleurs résidents dans leur pays d'origine<sup>1</sup>, et par rapport à leurs compatriotes résidant au Grand-Duché, les Belges habitant en Belgique effectuent quotidiennement 33 minutes de trajet en plus, les Allemands habitant en Allemagne 17 minutes, les Français habitant en France 43 minutes et les Luxembourgeois habitant à l'étranger 19 minutes.

Toujours, en moyenne, les salariés à temps complet indiquent travailler presque 3 heures de plus par semaine que la durée légale du travail

En ce qui concerne les préférences en matière d'heures de travail, 8,1% des salariés ayant un contrat de travail à temps complet préfèrent travailler plus d'heures payées ; ce chiffre monte à 18,0% pour ceux qui ont un contrat de travail entre 20 et 39 heures et à 38,1% pour ceux qui ont un contrat sur moins de 20 heures.

<sup>1</sup> Non représenté graphiquement



Calculs et graphique : CSL

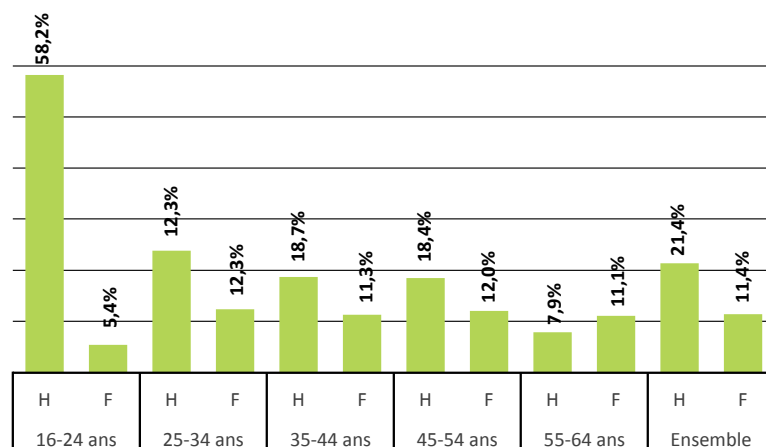
On touche ici la zone floue entre l'emploi et le chômage et on peut faire le constat qu'un bon nombre de travailleurs subissent un temps partiel non voulu.

## Les conditions de travail

Le sentiment de pression, de travailler sous contrainte de temps, est rapporté par près d'un salarié sur deux (48,6%). D'ailleurs 70% des interviewés disent devoir se concentrer sur plusieurs tâches simultanément ce qui augmente la charge mentale liée au travail. En outre, 79,4% sont d'avis que les exigences correspondent à leurs compétences, 61,7% disent avoir une certaine autonomie dans le travail et 17,4% rencontrent des risques de blessure et d'accident au travail. En cette matière, les femmes signalent moins

souvent que les hommes avoir un travail comportant (très) fortement des risques de blessure ou d'accident. Il est ainsi à tous les âges à l'exception de la classe 55-64 ans.

Et, alors que, pour les hommes, la perception d'un risque élevé de blessure ou d'accident diminue progressivement avec l'âge (cf. graphique suivant), le constat est tout autre pour les femmes. Ce risque est très faible chez les jeunes (5,4 %) et quasi-constant pour les autres classes d'âge (entre 11 et 12%).

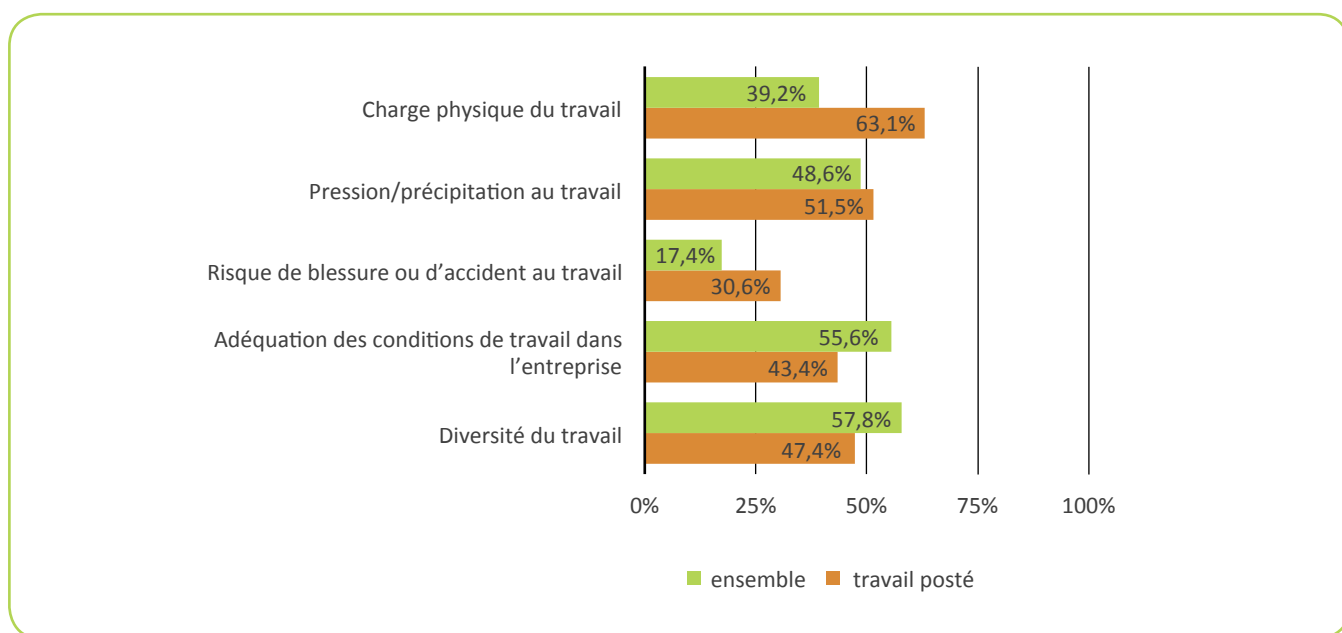


Calculs et graphique : CSL

Chez les jeunes hommes (16-24 ans), la valeur est très nettement élevée (58%)<sup>2</sup>. Il en est de même chez les salariés portugais (29%) et chez ceux qui ont un travail posté (31%).

Certaines catégories de travailleurs sont des populations dites « à risque » pour de multiples contraintes liées à leur activité professionnelle. C'est le cas des travailleurs postés. En effet, si les différences entre l'ensemble de l'échantillon et les travailleurs postés sont relativement

faibles en ce qui concerne le sentiment de pression de temps et de stress, elles sont en revanche, avec 24 points de différence, très marquées pour ce qui est des efforts physiques exigés. De même, il y a au moins 10 points de différence entre les estimations de l'ensemble de l'échantillon et les travailleurs postés en ce qui concerne l'adéquation des conditions ambiantes ainsi que la diversité de celui-ci.



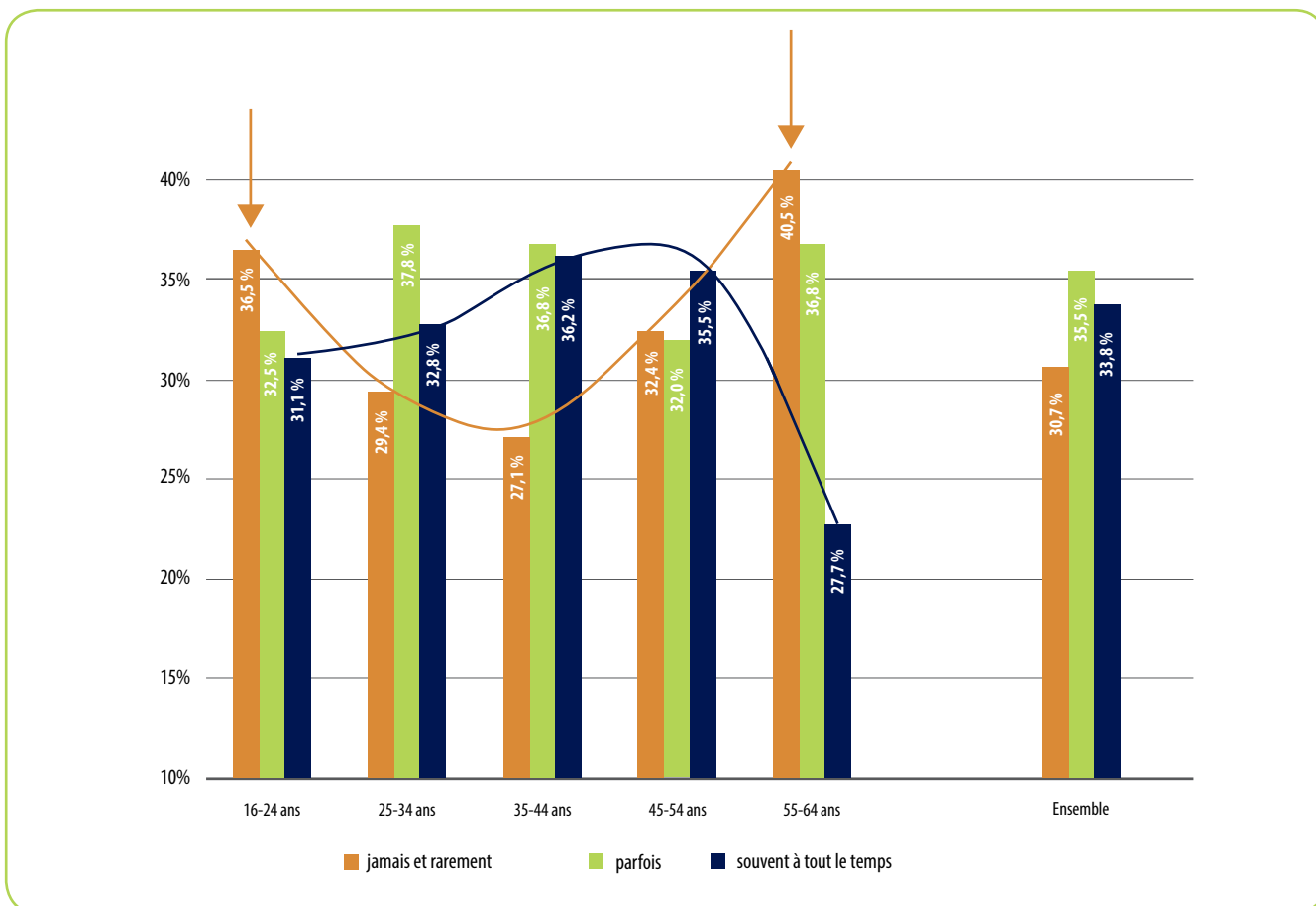
Calculs et graphique : CSL

<sup>2</sup> Ce phénomène est aussi observé dans d'autres enquêtes comme le « European Working Conditions Survey » de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofund)

## Santé et bien-être au travail

Les travailleurs les moins stressés sont les plus de 55 ans : 40,5% déclarent être rarement ou jamais stressés au tra-

vail. Ce sont aussi les 16-24 ans (36,5% dans cette même situation).



Calculs et graphique : CSL

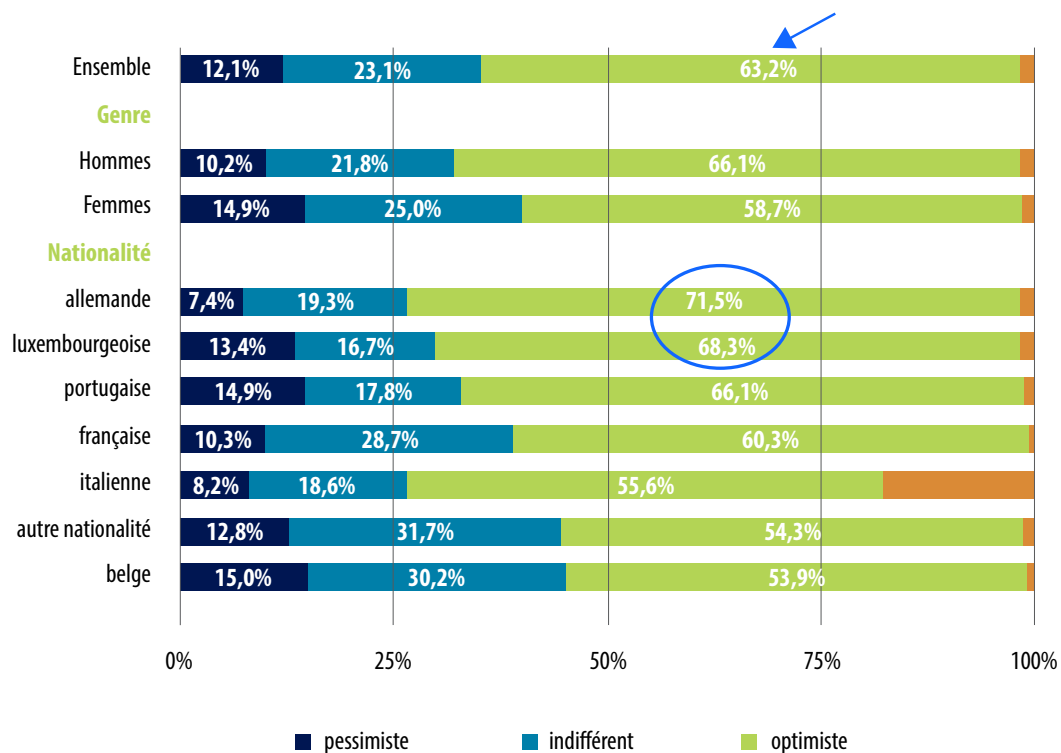
Cet effet qui s'observe aussi dans d'autres études nationales et internationales est peut-être dû au *healthy worker effect*. Selon cet effet, seuls les travailleurs âgés les moins fragilisés et en meilleure santé seraient restés dans le monde du travail. Dans l'ensemble, seuls 30,7% des travailleurs ne manifestent jamais de sentiment de stress lié au travail.

Pour ce qui est de la santé au travail, les femmes ont un sentiment plus négatif que les hommes, à charge physique plus ou moins égale. La différence entre genre est la plus importante au niveau du mal de dos (36% contre 23%) et des maux de tête (25% contre 12%). Au total, 39% estiment avoir un travail physiquement exigeant.

## Sécurité d'emploi et perspectives économiques

Seuls 46% des salariés voient avec optimisme le développement économique du pays. Les hommes sont nettement plus optimistes que les femmes (53% contre 35%), et les Luxembourgeois sont parmi les plus pessimistes de l'échantillon.

Lorsqu'il s'agit d'estimer le développement économique de leur entreprise pour laquelle ils travaillent, les salariés sont nettement plus optimistes que pour l'économie dans son ensemble.



Source : Quality of work Index Luxembourg 2014, propres calculs, Infas

Un peu moins des deux tiers (63%) sont plutôt optimistes, 12% sont plutôt pessimistes quant à l'avenir de leur employeur.

En ce qui concerne l'évaluation de la sécurité de l'emploi occupé, 60% voient leur propre emploi comme étant très sûr. Les salariés de nationalité luxembourgeoise et allemande voient les perspectives pour leur emploi de manière sensiblement plus positive que leurs collègues français et belges.

## Conclusion

Il serait tentant de retenir qu'une large majorité des salariés (61,6%) se disent très satisfaits de leur travail et que l'indice sur la qualité du travail n'a reculé que de 1,9 point.

Néanmoins, ce serait ignorer les différences parfois très nettes du vécu de travail qui existent entre les salariés de différents secteurs de l'économie, entre travailleurs appartenant à différentes classes d'âge, entre frontaliers et résidents, entre femmes et hommes, entre parents

À la question d'apprécier la difficulté à retrouver un emploi similaire, 6 sur 10 des 16 à 24 ans estiment n'avoir pas beaucoup de difficultés, tandis que seulement 2 sur 10 des travailleurs de 55 à 64 ans partagent cet avis. L'optimisme par rapport aux chances sur le marché de l'emploi diminue ainsi fortement avec l'âge.

d'enfants et non parents, etc. C'est en analysant les données de l'enquête selon ce qui rapproche et différencie les salariés qu'on pourra accéder à un niveau supérieur de compréhension du monde du travail luxembourgeois. Pour ce faire, la CSL publiera des analyses thématiques des données entre 2 vagues d'enquête du « Quality of work Index ».